

Alsace

La programmation FEDER en chiffres

| | |
|---------------------------------|------|
| 4% enveloppe | 3 M€ |
| Programmation initiale logement | 3 M€ |
| Programmation complémentaire | - |

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Projets acceptés logement | 731.961 € |
| Projets sous instruction | nc |
| Total | 731.961 € |
| Projets en attente d'instruction | nc |

Modalité d'affectation du FEDER au logement social

- Mode subvention (guichet ouvert à concurrence de l'enveloppe programmée)
- Mode appel à projets (après sélection par un jury selon un cahier des charges préalable)
- Mode ingénierie financière (bonification de taux d'intérêt, garantie publique, fond revolving...)

Les choix locaux de programmation

Appel à projet lancé avec la Région, le FEDER intervient sur le surcoût des travaux liés aux éco énergies. La subvention FEDER par logement est de **1500 €** plafonnée à 105 000 € par opération.

Critères d'éligibilité du FEDER

Sur les bâtiments les plus consommateurs classés initialement en E, F ou G, nécessité d'atteindre un niveau de performance de type classe C, représentant un gain énergétique de 100 kWh_{ep}/m² shon/an.

Sur les bâtiments classés initialement en D, nécessité d'atteindre a minima la classe C ainsi qu'un gain obligatoire de 50 kWh_{ep}/m² shon/an.

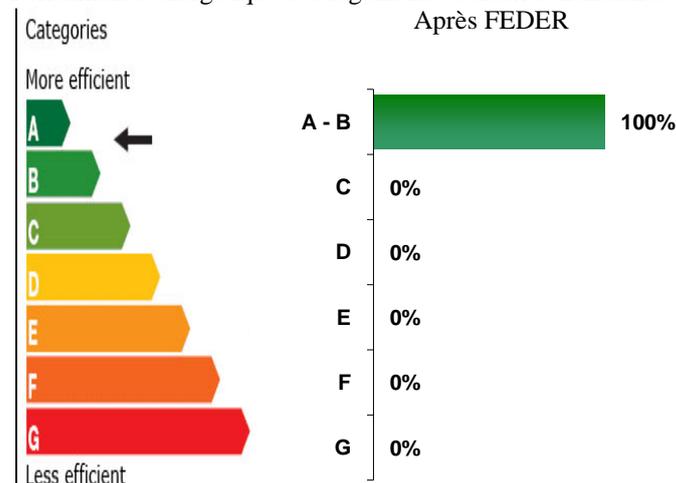
Bonus de 10 % si obtention du niveau BBC Effinergie rénovation (classe B), soit environ 80 kWh_{ep}/m²shon/an.

La Région envisage de renforcer ses exigences. Seuls seront financés les projets visant le BBC Effinergie (classe B) mais au taux maximum de cofinancement FEDER de 40%.

Les résultats à mi-parcours (6/2009-03/2011)

| | |
|-------------------------|--------|
| Ménages concernés | 1.050 |
| Investissements générés | 5,4 M€ |
| Emplois locaux induits | 77 |

Performance énergétique des logements sociaux bénéficiaires



Commentaires

L'appel à projets, lancé en 2009, a permis de subventionner 8 projets pour cette première année, soit un total de **1.050 logements**. L'objectif initial de financer la réhabilitation de 500 logements a été largement dépassé. Un nouvel appel à projets a été relancé courant 2010 avec un objectif de **1.000 logements subventionnés**. Du fait de la complexité du montage des dossiers, aucun dossier n'a été traité à ce jour. Le jury doit se réunir fin avril 2011 afin d'analyser 6 nouveaux dossiers représentant environ **250 logements supplémentaires**. La Région va démarrer courant 2011 une étude sur les consommations énergétiques après rénovation sur 2 ans de chauffe, le rendu de cette étude est prévu pour fin 2013, avec un bilan intermédiaire fin 2012.

Contact personne ressources : Alain Randami, Directeur Areal, +333.90.56.11.90

